

## Fiche d'adhésion Mineur Saison 2022-2023

**Adhésion : nouvelle  renouvellement**

- Pré Baby (2021)      Baby Gym (2020/2019)      Eveil Gymnique (2018)      Ecole de Gym (2017)  
 Gym Loisirs (2016 et avant)      TTA (2010 et avant)      Pack Forme (2006 et avant)  
 Gym Compétition 1 et 2 entrainements (ou 2016/2015/2014)      Gym compétition 3 et 4 entrainements

*Entourez l'activité*

<b>Nom et Prénom de l'adhérent</b>			
<b>Date de Naissance</b>		Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F

### DOSSIER COMPLET OBLIGATOIRE POUR VALIDER L'INSCRIPTION

#### Pièces à joindre au dossier

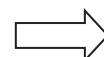
- ✓ Fiche d'adhésion remplie et signée
- ✓ Certificat médical ou Questionnaire de santé (fournir un certificat seulement si une réponse au questionnaire nécessite la production du certificat). Pour les licenciés qui font de la compétition en performance, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition.
- ✓ Paiement complet de la cotisation

<b>Adresse complète de l'adhérent</b>		
<b>NOM /Prénom des parents</b>	PERE	MERE
<b>Profession des parents</b>	PERE	MERE
<b>TELEPHONE</b>		
<b>E-MAIL (! lisibilité)</b>		

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (précisez le lien de parenté) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_



### Cadre réservé à l'administration de la section

Montant de la cotisation : ..... €

Don : .....€

Réductions (cochez) :  2eme adhérent (-10€)  3eme adhérent (-25€)  4eme adhérent (-45€)

Etudiants/Apprentis en Mayenne (-50€)  2eme activité pour l'adhérent (-50€)

Etudiants/Apprentis hors département, licenciés compétition USL (50% de la cotis GYM)

Gymnastes des clubs partenaires FSCF (-100 euros)  1ere année compétition poussin

Date de dépôt de dossier COMPLET : ..... (-10€ sur le total si déposé avant le 30 juin 2022)

TOTAL : .....€

Moyens de paiement	Nom du titulaire	Montant
<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces		
Tickets CAF/MSA		
Coupons sports		
Ticket commerçant Laval agglo		
e-pass, pass'sport, pass'culture		
Chèques vacances (ANCV)		

**\*vous pouvez faire un don et sachez que vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt l'année suivante à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable**

### Autorisation Parentale :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ père, mère, représentant légal de l'adhérent

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et l'accepte sans réserve
- Autorise l'utilisation de photos ou vidéos de l'adhérent prises pendant les cours ou lors des manifestations sur les différents supports de communication de l'Association (site internet, page Facebook, Instagram, presses ...)
- Autorise les responsables du club, les entraîneurs ou responsables du déplacement de la section à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (appel d'un médecin, SAMU, hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie etc.)

A Laval, le :

Signature des parents :

## Certificat médical 2022-2023

La loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 a modifié la réglementation concernant le certificat médical qui est applicable depuis la saison 2021-2022.

Ce qu'il faut retenir :

---

### ❖ Pour les mineurs

1. D'une manière générale, il n'y a plus d'obligation de fournir un certificat médical.
2. Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation.  
**Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.**
3. Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée. Dans ce cas, pour les licenciés qui font de la compétition et quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **en compétition**.

### ❖ Pour les majeurs

1. Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence à la FFGym.
2. Le certificat médical établit l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général) ou d'une discipline gymnique en particulier.
3. S'il est établi pour la pratique du sport, il est valable quelle que soit la discipline pratiquée.
4. Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **en compétition**.
5. Le certificat médical doit dater de moins d'un an au moment de la demande de licence.
6. L'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans.  
Les deux années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation, en lieu et place de fournir un certificat médical.  
Cette mesure concerne uniquement les licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption.

**Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.**

**Attention : le questionnaire de santé des licenciés majeurs est différent de celui des mineurs.**

**Attention****❖ Pour les licenciés mineurs et majeurs de niveau de pratique Performance et Elite**

Les licenciés qui s'engagent dans une compétition du niveau de pratique Performance ou Elite<sup>1</sup> doivent fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.  
Se reporter à la réglementation technique.

**Que faut-il faire pour la rentrée du mois de septembre 2022 ?**

- Pour les licenciés mineurs qui obtiennent ou renouvellent leur licence à la FFGym (qui n'évoluent pas en Performance ou Elite)

1. Ils doivent remplir le questionnaire de santé
2. S'ils ont répondu NON à toutes les questions, ils doivent renseigner l'attestation et la fournir à leur club
3. S'ils ont répondu OUI à une seule question, ils doivent présenter un certificat médical datant de moins de six mois

- Pour les nouveaux licenciés majeurs (qui n'étaient pas licenciés dans un club FFGym en 2021/2022)

Il convient de leur demander un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou d'une discipline gymnique datant de moins d'un an, avec la mention « en compétition » pour ceux qui sont concernés.

- Pour les licenciés majeurs qui renouvellent leur licence à la FFGym (qui étaient licenciés dans un club FFGym en 2021/2022 et qui n'évoluent pas en Performance ou Elite)

1. Ils doivent remplir le questionnaire de santé
2. S'ils ont répondu NON à toutes les questions, ils doivent renseigner l'attestation et la fournir à leur club
3. S'ils ont répondu OUI à une seule question, ils doivent présenter un nouveau certificat médical datant de moins de six mois

**Attention** : les licenciés majeurs doivent présenter un certificat médical tous les trois ans. Pour faciliter les procédures et savoir à quel moment un nouveau certificat médical devra être établi, il est important que les licenciés conservent une copie de leur dernier certificat médical.

<sup>1</sup> Le descriptif des examens, le dossier médical et le modèle de certificat médical élite sont disponibles sur le site <https://www.ffgym.fr/>

## Questionnaire de santé

### Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

### Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
<b>Depuis l'année dernière</b>	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :  
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :  
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.



Attestation  
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant légal de l'enfant : .....

Licence N° ..... Club : .....

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à ..... le .....

Signature

# Règlement Petite Enfance

- 1- Seul un dossier **complet** valide l'inscription ainsi que l'accès aux cours. Il est possible d'effectuer un cours d'essai.
- 2- Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le conseil d'administration de la section et est basé sur 28 cours année. Les cours ne sont pas assurés durant les vacances scolaires (sauf premier samedi des vacances).
- 3- La participation des parents aux cours de baby gym (2021-2020) est obligatoire. Par contre, pour les cours d'éveil (2019-juillet à décembre 2018), la présence d'un référent affectif sera nécessaire lors des premières séances de la saison pour les enfants nés en 2019 puis disparition progressive en fonction de l'autonomie de l'enfant. Pour les éveils nés en 2018 et en école de gym (2017), les enfants effectueront leurs séances seuls en compagnie de l'animateur responsable du cours.
- 4- Le respect des horaires s'impose pour le bon déroulement des séances.
- 5- Une tenue simple (pantalon de sport ou legging et tee-shirt) est nécessaire pour la pratique du cours.
- 6- L'accès à l'aire d'entraînement aux enfants **non licenciés** ( frères, sœurs....) est strictement **interdit**.
- 7- La présidente de la section gymnastique et son bureau convoquent pour une assemblée générale une fois par an les membres actifs à jour de leur cotisation. Tous les adhérents de plus de 16 ans au jour de l'AG ont droit de vote à condition d'être membre de l'USL depuis plus de 3 mois. La présence des adhérents (ou représentant légal) est vivement souhaitée.

---

## **A découper et à joindre à la fiche d'inscription**

Je déclare être en possession du règlement Petite Enfance de l'USL section Gymnastique, Forme et bien être et en avoir pris connaissance

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Date et signature :